

# Communiqué de presse

## La Fédération des Communes Valaisannes (FCV) et l'Union des Villes Valaisannes (UVV) rejettent l'initiative nuisible contre le mitage

L'initiative contre le mitage est une intervention étatique inutile qui limite massivement les possibilités de développement et la marge de manoeuvre dans le domaine de l'aménagement du territoire des communes. C'est pourquoi la Fédération des Communes Valaisannes et l'Union des Villes Valaisannes recommandent de rejeter l'initiative contre le mitage.

Les comités de la FCV et de l'UVV sont unanimes et préconisent le rejet de l'initiative contre le mitage, qui sera soumise à votation le 10 février 2019. Stéphane Coppey, Président de la FCV et Président de la ville de Monthey, dénonce les conséquences de cette initiative: « L'initiative impose de geler définitivement l'ensemble de la surface des zones à bâtir. Cette volonté poursuit une approche beaucoup trop radicale de l'aménagement du territoire. De plus, elle prive les communes de toute liberté d'action et de conception en matière d'aménagement du territoire. Nous rejetons donc avec la plus grande force ce texte dangereux pour le développement des communes, de l'économie, du tourisme et de l'agriculture en Valais ».

L'initiative sur les résidences secondaires ainsi que la première étape de la révision de la loi sur l'aménagement du territoire, entrée en vigueur en 2014, ont entraîné de nombreux durcissements quant à l'utilisation des zones à bâtir. Actuellement, les communes travaillent intensivement à adapter leurs plans d'affectation de zones conformément à la loi sur l'aménagement du territoire, afin de réduire les zones à bâtir surdimensionnées et de planifier les densifications vers l'intérieur. « Les besoins d'affectation diffèrent considérablement entre les communes urbaines et rurales. Cet aspect n'est pas du tout pris en compte dans l'initiative. Les communes accordent une grande importance à la gestion soigneuse de leurs zones habitables et elles se concentrent sur la mise en oeuvre de la loi sur l'aménagement du territoire, qui bat son plein et représente un très grand défi pour les communes. Il ne faut donc pas leur imposer des restrictions supplémentaires », explique Niklaus Furger, Président de l'UVV et Président de la commune de Viège.

L'approche centraliste de l'initiative ne tient pas compte des particularités communales, cantonales et régionales, ni des besoins spécifiques liés au développement des régions urbaines et rurales. Les communes qui ont jusqu'à maintenant géré les terrains avec parcimonie devraient transférer leurs terrains à bâtir vers des régions dont la croissance démographique est supérieure à la moyenne et dont les réserves sont faibles. Les zones à bâtir devraient ainsi être déplacées au-delà des frontières communales, ce qui rompt avec le principe territorial et crée de nouvelles incertitudes.

« Il est donc impératif de se mobiliser et de faire échouer cette initiative », concluent Stéphane Coppey et Niklaus Furger.

Pour plus d'informations, merci de prendre contact avec :  
Stéphane Coppey, Président de la Fédération des communes Valaisannes, au 079 290 92 40  
Niklaus Furger, Président de l'Union des Villes Valaisannes, au 079 436 51 53

Monthey/Brigue, le 14 janvier 2019